

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sylvie Surprenant	Maire	88 035	17 044	41 889	400
Régine Apollon	Conseiller	41 576	17 044		300
Christian Charron	Conseiller	38 059	17 044		
Armando Melo	Conseiller	39 817	17 044		
Johanne Michaud	Conseiller	39 817	17 044		
Michel Milette	Conseiller	38 059	17 044		
Barbara Morin	Conseiller	38 059	17 044		
Normand Toupin	Conseiller	45 195	17 044		
Luc Vézina	Conseiller	41 678	17 044	3 587	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).